

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

**Abonnements**

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Autres départements.....			

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

**Publicité**

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

# LA GUERRE

### LA SITUATION

**Harden, une fois de plus, rentre en scène! D'accord avec le chancelier, il joue la comédie pour préparer le peuple aux pires nouvelles. Doux aveux. — Sur les fronts. — Le conflit Germaino-Américain : l'Allemagne au pied du mur. — La Grèce « héroïque »!**

Ceci dépasse la mesure de l'impudence et donne l'explication de la critique du journaliste.

Aucun doute n'est possible. Si Harden ne poursuivait pas un but déterminé, l'Anastase teutonne aurait blanchi les colonnes de la *Zukunft*. On ne voit pas en France, par exemple, la censure permettant à un journaliste de critiquer le gouvernement en lui reprochant de vouloir annexer l'Alsace-Lorraine et en ajoutant qu'après tout les Allemands sont en bonne posture et BIEN LOIN d'être vaincus !!!

Si donc la censure a autorisé l'insertion, c'est que les dirigeants la désiraient. Dès lors, on saisit parfaitement l'hypocrisie de la manœuvre :

1° — Harden critique le Chancelier pour teinter de sincérité son article ;  
2° — puis il prépare le pays aux mauvaises nouvelles — ce que ne peut faire le gouvernement — en montrant le danger des annexions et en mettant en relief la puissance de l'Entente ;  
3° — enfin, il insinue qu'il faudra se résoudre à une diminution des armements.

Tout cela constitue un aveu déguisé, mais très net de l'impuissance allemande. Les Allemands qui raisonnent comprennent bien que la défaite est inéluctable ; la désillusion pour le pays est si « Kolossale », qu'il faut dès maintenant l'y préparer.

A cette besogne on emploie les hommes à tout faire comme Harden !... Et voilà l'explication certainement très réelle, du « mécontentement » et du « scepticisme » de ce polémiste bouffon qui, il y a 20 mois, voulait « avaler » toute l'Europe et qui, aujourd'hui, par sa feinte modération, espère tromper les Alliés sur la « modestie » imprévue des aspirations allemandes.

Au reste, les dernières appréciations des critiques teutons sur les événements de Verdun, sont une preuve absolue de notre interprétation.

Jusqu'à ce jour, la presse boche, dirigée de la Wilhelmstrasse par le chef d'orchestre invisible qui répand sur elle les inspirations d'en haut, donnait partout la même note : Rien n'était venu déranger le plan de l'Etat-Major qui se déroulait suivant les prévisions infaillibles du commandement.

On n'admettait pas que la résistance française ait pu faire obstacle au développement irrésistible de la stratégie allemande.

Des retards ? Allons donc ! Des « pauses » voulues, prévues et désirées par le Kronprinz, dans l'unique désir de ménager ses troupes.

Voilà, ce qu'avec beaucoup d'autres choses encore on lisait dans les gazettes boches.

Aujourd'hui, c'est un autre son de cloche. Les critiques militaires s'étonnent de la durée de l'offensive allemande. Ils l'expliquent par la « bravoure française » et ils exhortent les Germains... à la patience ! Tout cela est écrit dans les *Dernières Nouvelles de Munich* par le général Blumé.

« L'article du général Blumé, dit notre confrère Laporte, reconnaît un fait qui peut se définir ainsi : l'Etat-Major allemand a été impuissant à imposer sa volonté au commandement français qui lui impose la sienné en « l'obligeant » à une forme de lutte qu'il ne voulait pas et en lui infligeant de « grandes pertes » qu'il croyait s'épargner.

Si les mots n'ont pas changé de sens, c'est la constatation d'un échec qui venant de là-bas, constitue un savoureux commentaire à l'ordre du jour du général Pétain : « On les aura ! »

Sur les fronts, la situation est partout favorable aux alliés.

En France, les attaques allemandes deviennent rares et essouffées. Nos soldats, au contraire, par des contre-attaques heureuses, reprennent du terrain à l'est et à l'ouest de la Meuse.

En Italie, l'action est violente et toutes les attaques autrichiennes restent impuissantes.

En Russie, l'offensive se dessine. Les rencontres, dans le nord, sont plus fréquentes et des deux côtés on cherche à prendre position pour une opération importante.

En Asie, nos alliés continuent toujours la série de leurs magnifiques succès.

Tout arrive !

Alors que la patience Américaine paraissait devoir être inépuisable, voilà que M. Wilson prend d'énergiques résolutions.

Il vient de faire devant le Congrès un exposé merveilleux de la situation, dans lequel il a montré toute l'atrocité de la guerre des pirates et, sans embages, il a déclaré que si l'Allemagne ne cessait pas ses attaques faites en violation des lois internationales, les relations diplomatiques seraient rompues.

Il faut rendre justice à M. Wilson qui, jusqu'ici ne nous avait pas ménagé les déceptions, il a tracé de main de maître un portrait peu flatteur des Boches. Il les a représentés violant toutes leurs promesses, tous leurs engagements : « les tragédies se sont succédées d'une manière telle, qu'une pareille façon de faire la guerre, si L'ON PEUT APPELER CELA FAIRE LA GUERRE, ne peut pas être continuée sans violation évidente des préceptes et des droits de l'humanité. »

Énumérant les « crimes » allemands, il s'est exprimé ainsi, en rappelant le torpillage du *Sussex* :

« Si cet exemple était isolé, les explications, le désaveu du gouvernement allemand, la preuve d'une erreur criminelle, d'une désobéissance intentionnelle du commandant du sous-marin qui a lancé le torpilleur, pourraient être invoqués et acceptés. Mais malheureusement, cet exemple n'est pas isolé et les événements récents conduisent à cette inévitable conclusion que ce n'est qu'un exemple, quoique un exemple des plus attristants, de l'esprit et de la manière que l'Allemagne a adoptés à tort et qui de prime abord exposent son gouvernement à des reproches contre une méthode faisant fi de tous les droits des neutres pour arriver à son but.

Par conséquent, l'estime comme de mon devoir de prévenir l'Allemagne que, à moins qu'elle n'abandonne sa guerre de terreur et de crimes, le gouvernement des Etats-Unis devra rompre avec elle ses relations.

Et le Président a ajouté qu'il était temps pour les Etats-Unis de « prendre position avec la plus grande solennité et avec la plus grande fermeté ».

M. Wilson a eu un très gros succès. Toute l'Assemblée, debout, l'a acclamé et le voudrait-il, qu'il ne pourrait plus faire machine en arrière...

Des télégrammes de Washington nous apprennent que l'Allemagne essaie de remettre la discussion à plus tard. M. Lansing a nettement riposté qu'il fallait en finir et que la réponse devait être prochaine.

L'heure est grave pour Berlin... L'expiation commence : — la rupture avec ses conséquences, — ou la soumission avec son humiliation !...

La *Tribune de Genève* a publié plusieurs colonnes d'une interminable interview de M. Nicolas Stratos, un grec de marque, actuellement en Suisse. Le sujet de Constantin s'efforce de justifier l'attitude de son pays.

A son avis, la Grèce ne peut intervenir dans le conflit que... lorsque le moment sera favorable :

« La Grèce ne croit pas la victoire impossible pour les Alliés ; toutefois elle estime que l'initiative des entreprises militaires n'est pas encore au mains de l'Entente, que la défaite de l'Allemagne est une œuvre difficile et qu'elle exige de grands sacrifices et beaucoup de patience. Un petit Etat, comme la Grèce, peut-il donc se jeter dans une pareille guerre d'usure, sans être sûr, auparavant, que l'initiative se trouve enfin entre les mains de ses amis ; et que cette initiative pourra mener à une fin prompte et sûre ?

En d'autres termes, la Grèce volera au secours de l'Entente, quand l'écrasement des Boches sera assuré... histoire de participer au butin !... Les ancêtres de M. Stratos avaient une autre conception de la dignité d'un peuple !

M. Stratos insiste surtout sur ce fait que l'Hellade ne peut rien avant « le moment opportun ». Pourtant si elle avait tenu ses engagements envers

la Serbie, la Bulgarie aurait certainement été battue... Mais l'heure de l'héroïsme est passée pour la Grèce, les gouvernants actuels, esprits médiocres, ne songent, semble-t-il, qu'à conserver leurs portefeuilles... C'est un idéal insuffisant pour assurer la grandeur d'un peuple !... Il est vrai que M. Venizelos paraît vouloir rentrer en scène... A. C.

**Sur le front belge**

En divers points du front belge, actions locales d'artillerie.

Le bombardement réciproque s'est étendu spécialement dans la région de Dixmude.

**Les Russes quittent Marseille salués par d'enthousiastes acclamations**

Un premier départ de Russes a eu lieu vendredi matin ; un autre a suivi le soir, et samedi les Russes ont quitté le camp Mirabeau. La foule marseillaise acclama les troupes au départ plus vigoureusement encore, si c'est possible, qu'elle ne les acclamait la veille. Et les Russes, calmes, superbes, sont partis au front en chantant toujours le « *Batelier de la Volga* » et leur cher rouleau.

**La Hollande maintient ses mesures militaires**

Selon une dépêche Wolff, deux députés socialistes hollandais ayant demandé au président du conseil s'il ne serait pas possible d'accorder de nouveaux congés habituels aux soldats, celui-ci répondit que les mesures prises par le gouvernement ne pouvaient pas être rapportées, les dangers qui avaient amené le gouvernement à les prendre n'ayant pas encore complètement disparu.

**L'Allemagne recense la classe 19**

L'Allemagne commence les opérations nécessaires à l'enrôlement de la classe 1919. L'avis prescrivant aux jeunes gens nés en 1899 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin inclus de se faire inscrire sur le registre du landsturm a été affiché à Aix-la-Chapelle.

**Des Annamites arrivent pour nos usines de guerre**

Le paquebot « *Lotus* », des Messageries Maritimes, est arrivé aujourd'hui venant d'Extrême-Orient, et ayant à bord 1.573 passagers, parmi lesquels de nombreux fonctionnaires et 1.466 ouvriers d'art annamites qui seront utilisés dans nos usines de guerre.

**L'ITALIE EN GUERRE**

Tout le long du front, activité intermittente des deux artilleries et reconnaissances fréquentes d'avions.

Petites rencontres d'infanterie dans le Haut-Astico, dans la vallée de Sugana et dans le Haut-Cordevole, où les Italiens ont fait à l'ennemi une trentaine de prisonniers.

Dans la zone du Monte-Nero, dans la nuit du 20 avril, ils ont repoussé des fractions ennemies essayant de lancer des bombes contre leurs lignes, sur le Mrzli et sur le Sleme.

Hier, après-midi, une escadrille de Caproni a bombardé, près de Trieste, une station d'hydravion, sur laquelle elle a lancé une soixantaine de grenades-mines avec des résultats visiblement très efficaces. Les avions italiens qui ont été l'objet du tir inefficace habituel des batteries ennemies anti-aériennes, sont rentrés indemnes.

**L'expulsion de tous les Boches du Portugal**

Un décret bannit du Portugal les Allemands des deux sexes qui sortent du territoire, munis d'un passeport, dans le délai de cinq jours. Ceux qui sont en état de porter les armes seront internés dans des camps de concentration.

**Le gouvernement américain prend ses précautions**

En cas de rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne, tous les postes de télégraphie sans fil seront immédiatement saisis par le ministère de la guerre.

Dès maintenant, le gouvernement fait surveiller et garder étroitement les réservoirs assurant la distribution des eaux. Cette précaution a été prise à la suite de l'examen des documents saisis sur von Igel, l'ex-secrétaire de l'attaché naval allemand von Pape, qui a été rappelé sur la demande du gouvernement des Etats-Unis, qui le considérait comme indésirable.

**Le Canada a donné plus de 300.000 soldats**

(Officiel). — Entre le 1<sup>er</sup> janvier et 15 avril, on compte 102.500 recrues au Canada pour le service d'outre-mer, ce qui donne, depuis le commencement de la guerre, un total de 309.600.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Séance du 21 avril 1916

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

M. Viollette développe une proposition de résolution relative aux nominations temporaires d'officiers. Après explications du ministre de la guerre, la proposition est retirée.

La Chambre reprend la discussion du projet relatif aux loyers. L'article 53 fixant ceux qui doivent bénéficier de la loi est adopté ainsi que l'article 54.

L'article 18 qui interdit les saisies contre les veuves des soldats tués à l'ennemi est voté.

L'article 25 qui autorise le Crédit foncier à consentir sous la garantie de l'Etat, aux propriétaires des prêts est voté.

La Chambre vote un projet modifié par le Sénat, relatif au recrutement de l'intendance pendant la durée de la guerre.

La Chambre renvoie au lendemain la discussion d'une interpellation de M. Bernard, sur la censure.

Et la séance est levée.

**CHRONIQUE LOCALE**

Œuvres départementales d'assistance aux Victimes de la Guerre

SOUSCRIPTIONS (Suite)

Richard Gabrielle, Institutrice.....	3
Castelnau Louis, Forgeron.....	3
Lagarde Alice, Institutrice.....	3
Commune de Ste-Alauzie	
Rigal Jean, Propriétaire.....	3
Bahouéne Anais.....	3
Cagnac Jean.....	3
Buzenac Cyprien.....	3
Bouyssou Etienne.....	3
Boyé Eugénie.....	3
Bourthoumieux Jean.....	10
Bourthoumieux.....	3
Barrière, Débitant.....	3
Bourdet Eugène.....	5
Bonnet Berthe, ép. Gisbert.....	3
Bonnet Antoine.....	3
Bley, Menuisier.....	3
Basset Léa.....	3
Valmary Frédéric.....	3
Cassan B.....	5
Correch J.....	5
Combebas Adrien.....	3
Chazarene Jean.....	5
Chaubard Justin.....	3
Couture Léon.....	5
Desseaux Casimir, Maire.....	10
Gausserès Eugénie.....	3
Gausserès Guillaume.....	3
Gardes Joseph.....	3
Lacombe Louis.....	3
Sabuc Jean.....	3
Ressegué Jean.....	3
Piécourt François.....	3
Piécourt Léon.....	3
Pignères Rosa.....	3
Pons Joachim.....	3
Passadet Marie.....	3
Roux Basile.....	3
Roux Gérard.....	3
Robert Bertrand.....	3
Robert J.....	3
Rolland Antoine, Maçon.....	4
Rougeyres Germain.....	3
Roume Marceline.....	3
Soulié.....	3
Soullignac Albanie.....	3
Séval J.-Pierre.....	3
Séval Marguerite.....	3
Simon Jean.....	3

**Commune de St-Bressou**

Griffoul Basile, Propriétaire.....	3
Mage François, Adj. au Maire.....	3
Ferrand Félix, Propriétaire.....	3
Destruel Augustin.....	3
Destruel Jean.....	3
Destruel Maria.....	3
Parnis Elie.....	3
Daynac Adrien.....	3
Daynac Albert.....	3
Daynac Julien.....	3
Courtiol Camille, Institutrice.....	3
Céllé Philomène, Propriétaire.....	3
Cros (Vve).....	3
Bennet Jeanne.....	3
Lestrade Rosa.....	3

**Commune de St-Caprais**

Calasson Albert, Cantonnier.....	3
Barriety E., Juge de Paix.....	3
Dumas Alexandre, Propriétaire.....	3
Foures, Adj. au Maire.....	3
Tissandé Baptiste.....	3
Masson, Cadet.....	3
Bataille Jean, Propriétaire.....	3
Deltell Louis.....	3
Carrière Antoine.....	3
Vergnières Victor.....	3
François Frédéric, Débitant.....	4
Florenty Aurélie.....	3
Capel Fernand, Institutrice.....	3
Colombet Henri, Buraliste.....	3

**Commune de St-Céré**

Andrieu Léon.....	5
Baudet Léon.....	5
Bressac Henry.....	5
Cardonnel-Bessonnes.....	3
Coste Marie (de), Vve de Lavaux.....	3
Fajole (de).....	3
Faure A.....	5
Fric Marie.....	10
Gineste A.-M., Pharmacien.....	3
Landes Henri, Notaire.....	3
Lescure E.....	10
Lescure Henri, R. d'Enregistrement.....	10
Lescure Louis (Mme).....	10
Miramont Marguerite.....	5
Mortierol (Vve).....	5
Mortierol Ida, Vve Bru.....	20
Orliac Michel.....	5
Raffy E.....	3
Legouddy Charles.....	10
Taule Jules, Agent d'Assurances.....	6
Mouzières Victor, Bourrelier.....	5
Marofin Marcelina.....	8
Laplaze Jean-Antoine, Md de bois.....	3
Hérel Jacques, Boucher.....	6
Frayssin Jean, Rec. des Contr. Indir.....	3
Erigoux Antony, Boulanger.....	3
Gouzi E., Distillateur.....	5
Castané Louis, Sabotier.....	5
Capmeil F., Pharmacien.....	5
Buzack Albert, Commis. pr. des Ind.....	3
Blanc-Nadal.....	20
Soulhac Edgar, Retraité.....	3
Lavaur Jean.....	3
Lacaze (Vve).....	3
Ayroles (Mme et M), Capitaine.....	3
Ayzaat Sylvain, Quincailleur.....	10
Ayzaat Eugénie, Entrepren.....	3
Carra Henri, Commis de Culture.....	5

(A suivre).

**Nos ateliers étant fermés à l'occasion des fêtes de Pâques, le « Journal du Lot » ne paraîtra pas lundi.**

**LES ALLOCATIONS**

Dans un de nos précédents numéros, nous avons mentionné la circulaire que M. le Préfet du Lot a adressée aux maires au sujet des allocations aux familles des mobilisés et nous disions qu'il était juste que l'on revisât les demandes refusées à ces familles dont les ressources sont aujourd'hui insuffisantes, en raison de la prolongation des hostilités et du manque de main-d'œuvre pour assurer les travaux agricoles.

Mais en même temps que cette circulaire, M. le Préfet du Lot en a également adressé une deuxième aux maires pour appeler leur attention sur les abus auxquel, dans certaines communes, donne lieu l'application de la loi du 5 août 1914.

Ces abus, en effet, existent : des allocations sont indûment perçues par des familles de militaires rentrés dans leurs foyers.

D'autre part, les majorations sont maintenues à des enfants de plus de 16 ans, et même décédés.

Il est peut-être probable que ces abus sont commis involontairement par la plupart de ces familles ; ce n'est pas une raison pour ne pas y mettre fin et c'est pourquoi les maires sont invités à enquêter à ce sujet dans leurs communes.

Mais il y a également d'autres abus ; des familles qui possèdent plusieurs milliers de francs de rente, touchent l'allocation.

Pour ces familles, on dit bien que l'heure de rembourser sonnera un jour ; mais en attendant, elles tou-

... Aucun sentiment ne s'imposera avant, après la guerre, que l'aversion de nouvelles guerres. Pourquoi, dit en conclusion Maximilien Harden, pourquoi le chancelier n'a-t-il pas jugé opportun d'annoncer sans équivoque, que l'on travaillera, pour garantir la paix future, à une diminution des armements ?

chent indûment une part des indemnités que seules devraient toucher les familles qui ont réellement besoin.

Egalement, on a signalé maintes fois le maintien de l'allocation à des familles dont les membres mobilisés ont été promus à des grades comportant des soldes élevés.

Doit-on continuer à servir ces allocations ? En bonne logique, non certes ; ce serait admettre le principe du cumul que la loi a interdit en mettant les fonctionnaires gradés à opter entre le traitement civil et le soldé.

Que la famille d'un sous-officier touche l'allocation, rien de plus juste ; mais qu'elle continue à percevoir l'indemnité journalière quand le sous-officier est promu au grade d'officier, est aussi anormal que l'abus signalé par M. le Préfet, d'une famille qui touche l'allocation, même quand le mobilisé est rentré dans ses foyers.

La suppression de ces abus permettrait dès lors de donner satisfaction aux familles auxquelles, jusqu'à ce jour, bien que leur situation ne soit pas brillante, on a refusé le bénéfice de la loi.

La circulaire de M. le Préfet, il faut l'espérer, aboutira à ce but.

### LE PROCÈS HELLER A PARIS

Lors du procès qui s'est jugé à Cahors, M. Heller fit théâtralement annoncer qu'un second procès en 50.000 fr. de dommages-intérêts serait intenté à l'Action Française.

Ce procès devait être plaidé à Paris, le 18 avril.

Fort de son « innocence », M. Heller voulait la lumière partout.

On ne pouvait que l'approuver. On s'attendait donc à d'intéressants débats devant les juges parisiens. Désireux de fixer définitivement notre opinion, nous nous étions promis de compiler avec soin le compte rendu des séances.

M. Heller, pensions-nous, n'a pas cru utile de faire la lumière à Cahors ; mais à Paris, il confondra certainement son accusateur. Personne n'en doutait.

Hélas !... L'Action Française annonçait hier que l'affaire a été appelée à l'audience du 18 ; ni M. Heller, ni personne, en son nom, ne s'est présenté devant le tribunal, réuni, pourtant à la demande du naturaliste !

On juge de la stupéfaction des témoins qui voulaient suivre les débats et se réjouir de la confusion... de M. Daudet ! L'affaire a été purement et simplement rayée du rôle.

M. Heller s'était dérobé ! Que pensent de cette attitude... CURIEUSE les rares défenses de M. Heller à Cahors ?

Ce dernier estimait-il qu'il est plus facile d'obtenir en province qu'à Paris un jugement favorable à sa cause ?

C'est inadmissible. Les juges ne peuvent avoir deux poids et deux mesures. Alors ?... M. Heller penserait-il qu'il est plus prudent pour lui de garder le silence ? Ce serait une fâcheuse conclusion.

### Ce pauvre « Journal du Lot » !

L'attitude du Journal du Lot déplaît fortement, paraît-il, à quelques personnes qui ont une prédilection marquée pour la « domestication » des gens.

Nous le regrettons fort, nous n'en continuerons pas moins, sans souci de certaine opinion, à maintenir inflexible notre ligne de conduite, jusqu'au jour où on nous aura « crevés ».

Le mot est un peu cru, mais il n'est point de nous !

Voilà quelques jours, déjà, que de braves gens nous confient l'oreille, et en grand mystère « que l'on va fonder, ici, un nouvel organe quotidien pour crever le Journal du Lot ».

La confiance nous est faite deux à trois fois par jour depuis une semaine !... Nous n'en sommes nullement émus. Ce n'est pas la première fois que la menace nous est adressée, c'est la troisième, au moins, mais nous avons la peau dure !

Aussi bien, le soleil luit pour tout le monde et nous ne voyons aucun inconvénient, bien au contraire, à la fondation de l'organe rival.

Le public pourra comparer et juger. S'il nous maintient sa confiance, la « crevaison » sera, une fois encore, remise à plus tard.

S'il nous la retire, nous serons tenté de nous en réjouir.

Nous mettrons un point final à une œuvre que nous avons cru utile et que nous poursuivons avec le désir de faire du bien en maintenant le moral des timorés, par conséquent avec la conscience d'avoir cherché à accomplir un devoir patriotique.

Mais nous posons le point final sans le moindre regret !

1° — parce que personne ne peut mettre en doute le sérieux, déjà très occupé, de la rédaction d'une feuille quotidienne.

### Votre or pour la Victoire

Sous le titre « Pour la Patrie », nous trouvons dans la « partie officielle » de la Revue Religieuse de Cahors l'article suivant :

Le devoir de tout français est de contribuer, par tous les moyens en son pouvoir, à la défense de la Patrie et à la victoire libératrice.

Nos vaillants soldats s'y emploient et y mettent leurs efforts et même leur sang. Il faut leur fournir les moyens humains de vaincre, et ainsi, épargner leurs vies sacrées et hâter la victoire en mettant à la disposition de l'Etat la puissance financière dont nous pouvons disposer.

L'or versé à la Banque de France, en échange de billets qui ont la même valeur, contribue à consolider et à élargir le crédit national ;

Les Bons du Trésor et les Obligations de la Défense Nationale, outre qu'ils sont un placement rémunérateur, permettent à l'Etat de prendre les moyens de terminer plus rapidement la guerre.

C'est un devoir de contribuer à la victoire en prenant ces deux moyens.

Ce devoir s'impose plus spécialement aux régions auxquelles ont été épargnées les horreurs de la guerre actuelle. C'est pourquoi Monseigneur l'Evêque demande à son clergé et à ses diocésains d'aller avec unanimité, sous cette forme qui d'ailleurs ne nuit en rien à leurs intérêts, au secours de la Patrie.

En adressant cette invitation pressante à leur cœur de chrétiens et à leur patriotisme, il obéit à son devoir et à ses sentiments d'Evêque français qui ne voit et ne veut voir que la Patrie et ses héroïques défenseurs.

Monseigneur sait aussi qu'il répète l'invitation motivée de ceux qui ont à cette heure la responsabilité du salut national.

Ils peuvent compter sur un dévouement que rien ni personne n'arrivera à briser.

Monseigneur demande à son clergé, à ses fidèles des Bons du Trésor ou des Obligations de la Défense Nationale ;

C'est un devoir qui s'impose plus spécialement à nos régions privilégiées....

Ce faisant, nos compatriotes n'accompliront qu'un devoir national, bien modeste, « qui ne nuit en rien à leurs intérêts.... »

On ne saurait mieux dire. Espérons que l'or qui se cache encore dans les campagnes — et il y en a beaucoup ! — prendra bientôt le chemin des caisses publiques.

Pas un Français qui aime son pays ne saurait avoir l'ombre d'une hésitation.

### Citations à l'ordre du jour

Parmi les citations à l'ordre du jour, nous relevons celle dont a été l'objet le sous-lieutenant François-Louis Noël, du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 7<sup>e</sup> compagnie, qui a été cité à l'ordre du corps d'armée.

Elle est ainsi conçue : « Officier plein d'allant et d'audace. Par de fréquentes patrouilles antérieures, a contribué au succès d'un coup de main ; a conduit une des colonnes d'attaque. Déjà cité à l'ordre du régiment pour une reconquête antérieure, au cours de laquelle il avait tué un allemand de sa main. »

C'est la troisième citation obtenue par le vaillant sous-lieutenant, auquel nous adressons nos félicitations.

Nous lisons dans l'Officiel de ce jour, la citation suivante : « Reibell (Emile), général commandant une brigade d'infanterie ; officier général de haute valeur dont la brigade engagée brusquement dans la lutte, après une marche forcée, s'est trouvée dans une situation difficile. A force de ténacité, est parvenu à se maintenir et à arrêter l'action offensive de l'ennemi. »

Nos félicitations au général Reibell qui a commandé le 7<sup>e</sup> d'infanterie à Cahors, où il a laissé d'excellents souvenirs.

### Les disparus

Parmi les militaires disparus, nous relevons les noms de : Galy (Lucien), du 7<sup>e</sup> d'infanterie, 5<sup>e</sup> compagnie, disparu le 27 août 1914 ; Nastorg (Marcel), du 7<sup>e</sup> d'infanterie, 9<sup>e</sup> compagnie, disparu le 28 août 1914.

### Erratum

Dans le discours prononcé par M. Grimal président du Tribunal civil sur la tombe du regretté M. Tardieu, commissaire nous avons publié à la 3<sup>e</sup> ligne « au nom de la Corporation judiciaire. » C'est au nom de la Compagnie judiciaire qu'il faut lire.

### Les Cambrioleurs de M. Malvy

Au début de la guerre, alors que les membres du gouvernement résidaient à Bordeaux, des cambrioleurs s'étaient introduits, à Paris, dans l'appartement de M. Malvy, ministre de l'Intérieur, et y avaient dérobé différents objets de valeur. Une enquête fut ouverte qui vint seulement d'aboutir. L'un des cambrioleurs a été appréhendé, hier, par des inspecteurs de la police judiciaire qui est sur la trace de ses complices.

### Orage

Un violent orage a éclaté cette nuit sur Cahors. Vers 2 heures du matin, les Cadurciens furent réveillés par une trombe d'eau qui s'abattait sur la ville.

Eclairs, tonnerre, pluie faisaient rage. La journée de samedi a été arrosée également par de violents bourrasques. Coquin de printemps !

### La fermeture de la pêche

La pêche qui a été fermée le dimanche 16 avril sera ouverte le 18 juin. Seule est autorisée dans la plupart des départements, la pêche des salmonides et celle de l'écrevisse.

### Situation des cultures

Voici la situation des cultures au 1<sup>er</sup> avril 1916 dans le Lot :

Blé d'hiver, seigle, avoine d'hiver : Etat des cultures ; assez bon. Prairies artificielles, prairies temporaires, fourrages verts, prés naturels : Etat des cultures ; bon.

### Permis de séjour

M. le Ministre avait prescrit qu'il convenait de porter sur les permis de séjour des Polonais et des Tchèques le seul titre de Polonais ou de Tchèques.

A l'avenir, cette mesure devra s'appliquer aux extraits du registre d'immatriculation avec cette réserve que sur les dits extraits la mention : Polonais ou Tchèques sera suivie, entre parenthèses, des mots sujet allemand ou autrichien, suivant le cas.

### La révision des ajournés et exemptés de 1913 à 1917

Le ministre de la guerre vient de signer un arrêté relatif à l'application de la loi du 13 avril 1916, qui prescrit les dispositions suivantes :

Les opérations des conseils de révision commenceront le 1<sup>er</sup> mai 1916 pour se terminer le 21 juin.

La séance de clôture sera tenue au chef-lieu de chaque département le 1<sup>er</sup> juillet 1916.

Le contingent à convoquer devant les conseils de révision comprend : les ajournés des classes de 1913 à 1917 inclusivement ; les exemptés des classes 1915, 1916 et 1917, y compris ceux qui proviennent des ajournés ces classes antérieures ; les individus appartenant par leur âge à des classes précédemment appelées qui n'auraient pas encore été recensés s'ils n'ont pas atteint 49 ans révolus ; les originaires des quatre communes de plein exercice du Sénégal qui résident en France et qui, pour ce fait, n'ont pu être recensés à la colonie ; les fils d'étrangers devenus Français définitivement depuis le 24 juillet 1915 ou qui seront susceptibles de le devenir avant le 15 juillet 1916 ; les Alsaciens-Lorrains et les étrangers devenus Français dans les conditions de la loi du 5 août 1914 et qui n'auraient pas été encore recensés.

Il sera établi sans délai, dans chaque commune, une liste des individus rentrant dans les quatre dernières catégories ci-dessus et résidant dans la commune, y compris les évacués et réfugiés.

Tout homme convoqué qui n'aura pas répondu à sa convocation sera présumé apte au service armé et annoté « bon absent ».

Les ajournés de toutes les classes pourront être maintenus dans l'ajournement. Tout ajourné sera soumis ultérieurement à une visite périodique qui aura lieu en principe tous les ans.

La date de l'appel sous les drapeaux des hommes reconnus aptes au service sera fixée ultérieurement.

### Les sections des C. O. A.

Il est établi, dans les sections de C. O. A., trois listes de tour de départ au front, l'une pour les hommes de l'active et de sa réserve, une autre pour les hommes de l'A. T. et la troisième pour les hommes de la R. A. T.

Sur chacune de ces listes, les hommes sont groupés par classe, et, dans chaque classe, par nature de profession.

### Etat-civil de la ville de Cahors Du 15 au 22 avril 1916

**Naissances**  
Arnal Juliette-Eugénie, à Lamothe, Mons André-Lucien, place Clément-Marot, Lambert Jeanne-Madeleine-Laurs, place Henri IV, 1.

### Publications de Mariage

Couaillac, Fernand-Henri, conducteur-ty-pographe, soldat-musicien au 7<sup>e</sup> régiment et Pommeroy Eugénie-Jeanne, lingère à Cahors.

Gilbert Benjamin, cultivateur à Galesie, commune d'Arcambal et Mignot Lucie, s. p., à Cahors.

Deperussin Georges-Germain, employé à Paris et Valet Jeanne-Cécile, modiste à Cahors.

### Mariage

Faret Jules, garçon boucher, soldat à la 17<sup>e</sup> section d'ouvriers et Tourné Julie, s. p., à Cahors.

### Décès

Lasfargues Joseph-Jean-Pierre, 21 jours, rue Labarre, 26.  
Boulouis Cezimir, instituteur libre, 77 ans, rue Haute-serre, 7.

Tardieu Pierre-Louis, commis greffier, 58 ans, rue Haute-serre, 5.

Peyrissac Anne, veuve Bessou, 77 ans, Hospice.

Combarieu Pierre-Louis, archiviste honoraire, 72 ans, rue Jean-Vidal, 11.

Feuillat Léger-Michel, caporal au 7<sup>e</sup> génie, 21 ans, Hôpital-Mixte.

### Albas

**Néologie.** — Nous apprenons le décès de M. Couture Hippolyte, dont le fils Jean Couture entra en décembre dernier dans un convoi de grands blessés venant d'Allemagne. Le père a eu encore la suprême consolation de voir son fils à son chevet avant de mourir.

Nos bien sincères condoléances à toute la famille.

**Permissionnaire.** — M. Laval, receveur ruraliste et dépositaire du Journal du Lot, est venu passer quelques jours dans sa famille. Notre ami, qui est adjudant au front, a apporté le réconfort moral et la confiance, au sein de notre population qui lui a fait un bon sympathique accueil.

M. Laval est reparti vendredi soir pour son secteur où tous nos vœux l'accompagnent.

### Saint-Céré

La foire. — La foire du lundi des Rameaux qui a eu lieu le 17 courant a été importante, malgré la pluie et la coincidence avec les foires de Vayrac et d'Assier, tous les marchés étaient bien approvisionnés. Voici les cours pratiqués :  
Froment, 22 à 24 fr. ; sarrasin, 16 à 17 fr. ; avoine, 12,50 à 13,50 ; maïs,

28 à 29 fr. ; seigle, 16 à 18 fr. ; haricots, 36 fr. ; le tout le sac de 80 litres.  
Bœufs de travail, 780 à 1.000 fr. la paire ; bœufs gras, 55 à 57 fr. les 50 kilos ; vaches laitières, 680 à 900 fr. la paire ; veaux de boucherie, 1,10 à 1,50 le kilo, poids vif ; moutons, 20 à 45 fr. ; porcelets, 40 à 80 fr. pièce ; porcs gras, 90 à 100 fr. les 50 kilos.  
Poules, 2,50 le kilo ; beurre, 4 à 5 fr. le kilo ; œufs, 1 fr. la douzaine ; lapins domestiques, 1,20 le kilo.  
Viande de boucherie. — Veau, taxé à 2,30 le kilo.

### Martel

**Concert Serbe.** — Le dimanche deux avril, la Colonie Serbe a offert, avec le concours des maîtres et élèves des écoles publiques, un concert à la population Martelaise. Salle comble. Recette fructueuse qui n'est obérée par aucun frais. Le programme, des mieux garnis, a été parfaitement exécuté par tous les interprètes. Les Serbes nous ont charmé par leurs chants montagnards et leurs hymnes lents et harmonieux. Leurs voix, tantôt sonores, tantôt voilées, douces ou gutturales évoquent bien l'héroïque Serbie.

### Dernière Heure

#### DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 21 AVRIL (22 h.)

**En Argonne,** à la cote 285 (Haute-Chevauchée), nous avons occupé la levée nord d'un entonnoir provoqué par l'explosion d'une mine allemande.

**Sur la rive gauche de la Meuse,** bombardement violent de nos nouvelles positions du Mort-Homme.

**Sur la rive droite,** intense activité de l'artillerie ennemie depuis la Meuse jusqu'au fort de Vaux.

**En Wœvre,** vive canonnade dans les secteurs d'Ex, de Chatillon et de Ronvaux. Aucune action d'infanterie.

Une de nos pièces a longue portée a bombardé la gare de Vigneulle-Hattonchatel, au nord-est de Saint-Mihiel.

**Au nord de Régnéville,** nos batteries ont dispersé des convois sur la route de la Marche à Nonsard.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

### Communiqué du 22 Avril (15 h.)

(Transmis au « Journal du Lot » par PARIS-TÉLÉGRAMMES)

**En Belgique,** notre artillerie a canonné énergiquement le secteur à l'est de la route d'Ypres à Pilkens, pendant une action engagée sur ce point par les troupes britanniques.

**A l'ouest de la Meuse,** après une violente préparation de l'artillerie, L'ENNEMI A ATTAQUÉ, au cours de la nuit, NOS POSITIONS SUR LES PENTES DU MORT-HOMME. LES ALLEMANDS, qui avaient réussi à prendre pied dans notre première ligne, ONT ÉTÉ REJETÉS PEU APRÈS PAR NOTRE CONTRE-ATTAQUE, QUI NOUS A RENDU TOUT LE TERRAIN ANTÉRIEUREMENT CONQUIS PAR NOUS.

UNE AUTRE ATTAQUE, avec emploi de liquides enflammés a été lancée sur nos tranchées AU NORD DU BOIS DE CAURETTES. ELLE A ÉTÉ COMPLÈTEMENT REPOUSSEE.

**A l'est de la Meuse,** hier, en fin de journée, à la suite du bombardement intense de nos lignes, depuis la Meuse jusqu'au fort de Vaux, les Allemands ont garni de troupes leurs tranchées devant notre front, entre l'Etang et le fort de Vaux.

UNE CONTRE-PRÉPARATION D'ARTILLERIE, immédiatement déclenchée a FAIT AVORTER CES PRÉPARATIFS ET CAUSÉ DES PERTES SÉRIEUSES A L'ENNEMI.

**Au bois Le-Prêtre,** quelques contacts de patrouilles. Nuit calme sur le reste du front.

### Télégrammes particuliers

(Contrôlés au départ à Paris)

#### SUR LE FRONT RUSSE

##### Vaines attaques de l'ennemi

L'artillerie lourde et légère allemande a bombardé les tranchées de la tête de pont d'Iskul. Nos batteries ont réduit au silence une partie de l'artillerie et des mitrailleuses allemandes.

Sur le flanc droit de la région de Jacobstadt, duel d'artillerie.

A l'ouest d'Olyk et au nord de Mouravitsa, sur l'Ikva, l'ennemi a tenté d'approcher de nos tranchées et a été repoussé.

En Galicie, l'ennemi a attaqué avec ténacité la région de Popova-Gora, mais sans résultat.

#### AU CAUCASE :

**Les progrès Russes continuent**  
Notre offensive dans la région du littoral continue. Paris, 12 h. 45

#### NOS AVIONS BOMBARDENT DOIRAN ET SURVOLENT SOFIA

De Salonique :  
Les avions français ont bombardé le campement de Doiran et les environs de Patrich.  
Des aéroplanes français ont également survolé Sofia. L'un d'eux jeta des bombes sur le hangar de zeppelins, un autre laissa tomber des feuilles volantes annonçant la chute de Trébizonde.

Mlle Lacour, avec une diction parfaite, nous dit un sonnet « Pour la Serbie ». Mlles Jeanne Laborie, Yvonne Lavayssié et Hélène Salamagne nous bercent et nous charment tour à tour par leurs voix fraîches, pures et justes. Mlle Poignot est superbe de lyrisme dans la « Lettre d'une mère française à une mère allemande ». Plus d'un œil se mouille à cet admirable récit si brillamment interprété. Mlle Muzac nous dit impeccablement le beau morceau de V. Hugo « Aux morts pour la Patrie ». Le jeune Lucien Bétoul nous émeut et nous touche en évoquant l'image d'un « Enfant de 7 ans » tué par les boches. L'orchestre (violons, piano, flûte et saxophone) exécute avec brio la « Méditation » de Nissa et la « Pastorale » de Parès. Nous avons frissonné dans le « Réve passe » et la salle a été véritablement électrisée aux accents de la Marseillaise, magistralement enlevée par le même chanteur, M. Verlhac.

Nos félicitations vont à tous sans exception mais particulièrement aux organisateurs de ce brillant concert, Mmes les Institutrices et MM. les Directeurs et instituteurs des écoles publiques.

Nous nous faisons l'écho du public pour demander une prochaine soirée au bénéfice des blessés convalescents militaires.

P. Labastide-Murat

### Labastide-Murat

**Citation et blessure.** — Notre compatriote, Sabatié Jacques, promu adjudant pour actions d'éclat et plusieurs fois cité à l'ordre du jour pour sa vaillance, a été légèrement blessé le 17 avril. Il est en traitement dans un hôpital de Sens.

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

### BON CIDRE DE NORMANDIE

PUR JUS

### Conduché — Cahors

1<sup>re</sup> Marque Française

CREME SIMON

Unique pour la toilette

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

### L'attitude de la Roumanie

De Zurich :  
La Deutsche Tageszeitung déclare qu'on mande de Jassy : Après les fêtes de Pâques, de grandes manifestations politiques sont projetées en Roumanie. Ces manifestations auraient pour but de décider définitivement la politique roumaine.

### LE CONFLIT GERMANO-AMÉRICAIN

#### Toujours l'incertitude

De Washington :  
Les milieux officiels conservent encore l'espoir de voir l'Allemagne adopter une ligne de conduite permettant d'éviter la rupture avec les Etats-Unis. Mais cet espoir n'est fondé sur aucune information précise.

On admet généralement que l'avenir demeure incertain jusqu'au moment où on saura si la politique allemande est dirigée par le Chancelier ou par le parti militaire.

### LES YANKEES

#### PRENNENT DES PRÉCAUTIONS

De Washington :  
Pour se prémunir contre les conspirations allemandes, les autorités américaines ont interdit sous des peines très sévères, d'admettre des visiteurs dans les chantiers navals et dans les usines travaillant pour le gouvernement.

Tout le personnel est étroitement surveillé.

### Les Germanophiles agissent...

Les Germanophiles font tous leurs efforts pour éviter la rupture. Ils ont envoyé à la Maison-Blanche des messages demandant au président de faire tous ses efforts pour éviter la guerre.

### Contre l'impôt en Allemagne

D'Amsterdam :  
La Chambre de Commerce de Berlin s'est déclarée hostile à tout impôt sur les achats des marchandises.

### Navire danois saisi

De Copenhague :  
Un navire Danois venant en France, avec un chargement de zinc et de café, a été saisi dans le Cattégat et amené à Swinemunde.

### Mort de Von der Goltz

D'Amsterdam :  
Une dépêche officielle de Berlin annonce la mort, survenue le 19 avril, du maréchal Von der Goltz à la suite d'une fièvre cérébro-spinale, au quartier général de l'armée Turque.

### Le général Villa n'est pas mort

De Washington :  
Le général mexicain Villa ne serait pas mort. Le cadavre exhumé n'est pas le sien.

### Explosion d'une usine Russe

De Cronstadt :  
Un violent incendie s'est déclaré dans une usine d'explosifs de Russie. Il y a 7 tués et 17 blessés.

### PARIS-TÉLÉGRAMMES.

Journée calme et sans nouvelles particulièrement intéressantes.  
L'attention se concentre tout entière sur le conflit Germano-Américain. La situation est évidemment très tendue et la rupture est inévitable si Berlin ne capitule pas. Il n'est plus possible à M. Wilson de faire machine en arrière après les engagements pris par lui devant le Congrès.  
Aussi les germanophiles font-ils de leur mieux pour essayer d'empêcher la rupture.  
Cette dernière est envisagée et les Américains prennent toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder leurs usines et leurs chantiers, pour le cas où elle se produirait.

Que les Boches espacent leurs attaques, qu'ils les précipitent, qu'ils les avertent ou qu'ils les déclenchent simultanément, ils essuient échecs sur échecs.  
Hier encore, ils ont échoué dans deux actions très sérieuses à l'ouest de la Meuse.  
A l'est, ils n'ont même pas pu sortir de leurs tranchées. Au moment où, après un bombardement intense, leurs vagues d'assaut se préparaient à entrer en action, nos canons ont vomi sur eux des tonnes de mitraille et les Boches ont été écrasés avant même d'avoir dessiné l'attaque.  
Le Kronprinz a vraiment la guigne. Le général Pétain, mauvais coucheur et nos braves poilus ne veulent à aucun prix permettre à l'héritier allemand le moindre succès au nord de Verdun.  
Et il y a soixante jours que cela dure...